

ORDRE DU JOUR201^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

8 avril 2020 | 13 h – 15 h [HE]

Inscription au webinaire: <https://attendee.gotowebinar.com/register/4267556876279115276>Se reporter au besoin au [Manuel des politiques du conseil](#) et au [Règlement administratif](#)

1.	OUVERTURE
	1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour <i>QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier l'ordre des discussions.</i>
	1.2 Déclaration de conflits d'intérêts
2.	AFFAIRES/DÉCISIONS DU CONSEIL
	2.1 Approbation des états financiers audités de 2019 – L. Doig (pages 2 à 38 du cahier) <i>QUE le conseil approuve, sur la recommandation du Comité FAGR, les états financiers d'Ingénieurs Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'audités par le cabinet KPMG, et que les états financiers soient soumis à l'approbation des membres à leur assemblée annuelle de mai 2020.</i>
3.	QUESTIONS DIVERSES
	3.1 Le point sur la Covid-19 – D. Lynch (pages 39 à 41 du cahier) <i>QUE la réunion du conseil d'Ingénieurs Canada et l'assemblée annuelle des membres 2020 devant avoir lieu à Winnipeg se tiennent sous forme de réunions virtuelles aux dates prévues, soit les 22 et 23 mai 2020 respectivement.</i>
4.	7. PROCHAINES RÉUNIONS
	Réunions du conseil <ul style="list-style-type: none"> • 21 au 23 mai 2020 • 15 et 16 juin 2020 (Fredericton, NB (à déterminer)) • 1^{er} et 2 octobre 2020 (Gatineau-Ottawa, QC-ON) • 7 décembre 2020 (Ottawa, ON) • 22 au 24 février 2021 (Ottawa, ON) • 26 au 29 mai 2021 (Halifax, NS)
	Réunions des comités <ul style="list-style-type: none"> • 29 avril – Comité FAGR • 16 juin – première réunion des comités 2020-2021 (à déterminer)
5.	SÉANCES À HUIS CLOS
	<i>QUE le conseil passe en séance à huis clos à la recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil, le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil et la secrétaire.</i>
	<i>QUE le conseil passe en séance à huis clos à la recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.</i>
	<i>QUE le conseil passe en séance à huis clos à la recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil.</i>
6.	CLÔTURE (motion non requise si toutes les questions ont été traitées)

NOTE DE BREFFAGE : Pour décision

Approbation des états financiers audités de 2019		2.1
Objet :	Informier le conseil de la conclusion et des constatations des auditeurs à la suite de l'audit des états financiers de 2019. Recommander que les membres approuvent ces états financiers.	
Lien avec le Plan stratégique :	Responsabilité du conseil 5 : S'assurer que le chef de la direction maintient en place un système robuste et efficace de gestion des risques et prend les mesures qui s'imposent, ce système devant refléter le niveau de tolérance aux risques du conseil, et oriente les stratégies d'atténuation approuvées par le conseil. Ressources internes : Services financiers et administratifs	
Motion(s) à examiner :	<i>QUE le conseil approuve les états financiers d'Ingénieurs Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'audités par la société KPMG, et que ces états financiers soient soumis à l'approbation des membres à l'assemblée annuelle de ces derniers en mai 2020.</i>	
Vote requis pour adopter la motion :	Majorité simple	
Transparence :	Séance ouverte	
Préparé par :	Jorge Monterrosa, contrôleur	
Présenté par :	Lisa Doig, présidente du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR)	

Définition du problème/de l'enjeu

- Des états financiers annuels audités préparés par un expert-comptable sont exigés pour assurer la conformité aux dispositions de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Action/recommandation proposée

- Le processus d'audit a été effectué par la société KPMG après la clôture de l'exercice. Le Comité FAGR a rencontré les auditeurs le 8 décembre 2019 pour discuter du plan d'audit proposé. Le 18 mars 2020, le Comité FAGR a de nouveau rencontré les auditeurs pour examiner la version provisoire des états financiers et les constatations de l'audit de 2019. Le Comité recommande au conseil d'approuver les états financiers tels que présentés et de les soumettre à l'approbation des membres le 23 mai 2020.

Répercussions financières

- Aucune.

Prochaines étapes (si la motion est adoptée)

- Soumettre la version provisoire des états financiers audités de 2019 aux membres lors de leur assemblée du 23 mai 2020, pour approbation.

Annexes

- Version provisoire des états financiers audités de 2019
- Rapport des constatations de l'audit de 2019 (*anglais seulement*)



États financiers

d'INGÉNIEURS CANADA

Exercice clos le 31 décembre 2019

ÉBAUCHE

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres d'Ingénieurs Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Ingénieurs Canada, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Ingénieurs Canada au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants d'Ingénieurs Canada conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Ingénieurs Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Ingénieurs Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Ingénieurs Canada.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'Ingénieurs Canada.

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'Ingénieurs Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener Ingénieurs Canada à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

(date)

INGÉNIEURS CANADA

État de la situation financière

Au 31 décembre 2019, avec des informations comparatives pour 2018

	2019	2018
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse (note 4)	4 263 039 \$	1 829 187 \$
Montants à recevoir (note 5)	1 150 874	1 132 944
Charges payées d'avance et dépôts	109 413	361 161
	<u>5 523 326</u>	<u>3 323 292</u>
Placements (note 6)	6 591 605	5 759 124
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 7)	687 742	887 220
	<u>12 802 673 \$</u>	<u>9 969 636 \$</u>
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 8)	409 250 \$	2 859 032 \$
Apports reportés	10 534	33 000
	<u>419 784</u>	<u>2 892 032</u>
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail (note 9)	570 841	658 294
Actifs nets (note 9)		
Fonds affectés à l'interne		
Fonds quadriennal pour opérations	4 000 000	4 000 000
Fonds général pour imprévus	1 325 000	1 325 000
Fonds pour l'achat d'immobilisations	-	250 000
Autre fonds affecté à l'interne	-	211 400
Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels	407 896	564 690
Non affectés	6 079 152	68 220
	<u>11 812 048</u>	<u>6 419 310</u>
Engagements (note 11)		
	<u>12 802 673 \$</u>	<u>9 969 636 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

_____ administrateur

_____ administrateur

INGÉNIEURS CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2019, avec des informations comparatives pour 2018

	2019	2018
Produits		
Programmes nationaux (note 12)	11 361 095 \$	7 028 983 \$
Services généraux (note 13)	3 152 276	3 062 967
Programmes de sensibilisation	104 667	158 166
	<u>14 618 038</u>	<u>10 250 116</u>
Charges		
Charges d'exploitation		
Services généraux	6 759 072	7 072 459
Programmes nationaux	921 663	1 110 222
Services de secrétariat	808 219	1 588 756
Promotion et programmes de sensibilisation	350 585	330 529
Agrément	255 243	338 642
Diversité et inclusion	212 651	204 141
Protection des marques officielles	115 598	61 181
Développement des relations de travail	96 314	143 489
Services et outils	47 007	384 043
Mobilité internationale	43 530	89 889
Défense des intérêts auprès du gouvernement fédéral	37 807	54 648
Recherche et modifications réglementaires	11 024	1 430
	<u>9 658 713</u>	<u>11 379 429</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant les éléments ci-dessous	4 959 325	(1 129 313)
Dépenses de projet		
Projet d'amélioration de l'agrément	113 482	285 091
Services administratifs - programme "Espace"	9 819	–
Services de secrétariat – projet GPSC	69 161	16 756
Services et outils – évaluation axée sur les compétences	217 779	–
Mobilité internationale – projet ponctuel de la BDEDE	–	3 119
	<u>410 241</u>	<u>304 966</u>
Autres produits/charges		
Revenus de placements	192 583	168 068
Perte nette (gain) non réalisée sur les placements	651 071	(218 340)
	<u>843 654</u>	<u>(50 272)</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	5 392 738 \$	(1 484 551)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

INGÉNIEURS CANADA

État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2019, avec des informations comparatives pour 2018

	Fonds quadriennal pour opérations (note 10)	Fonds général pour imprévus (note 10)	Fonds pour l'achat d'immobilisations (note 10)	Autre fonds affecté à l'interne (note 10)	Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 10)	Non affectés	2019	2018
Solde au début de l'exercice	4 000 000 \$	1 325 000 \$	250 000 \$	211 400 \$	564 690 \$	68 220 \$	6 419 310 \$	7 903 861 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	–	–	–	–	–	5 392 738	5 392 738	(1 484 551)
Amortissement des immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	–	–	–	–	(223 174)	223 174	–	–
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	–	–	–	–	23 696	(23 696)	–	–
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	–	–	–	–	42 684	(42 684)	–	–
Virements des fonds affectés à l'interne	–	–	(250 000)	(211 400)	–	461 400	–	–
Solde à la fin d'exercice	4 000 000 \$	1 325 000 \$	– \$	– \$	407 896 \$	6 079 152 \$	11 812 048 \$	6 419 310 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

INGÉNIEURS CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2019, avec des informations comparatives pour 2018

	2019	2018
Rentrées (sorties) de fonds		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	5 392 738 \$	(1 484 551)\$
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	223 174	291 948
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(87 453)	(87 453)
Perte (gain) nette non réalisée sur les placements (note 5)	(651 071)	218 340
Variations des postes hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir	(17 930)	128 147
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance et des dépôts	251 748	(40 952)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et charges à payer	(2 449 782)	2 020 242
Diminution des apports reportés	(22 466)	(93 171)
	<u>2 638 958</u>	<u>952 550</u>
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) nette de placements	(181 410)	58 821
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(23 696)	(49 492)
	<u>(205 106)</u>	<u>9 329</u>
Augmentation de l'encaisse	2 433 852	961 879
Encaisse au début de l'exercice	1 829 187	867 308
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>4 263 039 \$</u>	<u>1 829 187 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2019

1. Lois applicables et nature des activités

Ingénieurs Canada est une fédération nationale qui regroupe les douze ordres provinciaux et territoriaux autorisés à délivrer des permis d'exercice aux ingénieurs et à réglementer l'exercice de la profession dans tout le Canada. Ingénieurs Canada existe pour que ses ordres constituants disposent du soutien nécessaire à une profession d'ingénieur qui progresse et s'autoréglemente, et ce, dans l'intérêt public et à un coût justifié par les résultats.

Ingénieurs Canada a été constituée en société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 31 octobre 2013, le Conseil canadien des ingénieurs est devenu Ingénieurs Canada et, depuis cette date, les statuts constitutifs d'Ingénieurs Canada sont dressés en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* plutôt que de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En sa qualité d'organisme sans but lucratif, Ingénieurs Canada est exonéré de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Adoption de nouvelles méthodes comptables :

Le 1^{er} janvier 2019, Ingénieurs Canada a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif suivantes :

- le chapitre 4433, en remplacement du chapitre 4431, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif »;
- le chapitre 4434, en remplacement du chapitre 4432, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif »;
- le chapitre 4441, en remplacement du chapitre 4440, « Collections détenues par les organismes sans but lucratif ».

Ingénieurs Canada a adopté ces normes de façon prospective et appliquera la méthode de décomposition dans le cas des immobilisations corporelles importantes (et de l'amortissement y afférent).

Étant donné qu'Ingénieurs Canada n'a pas d'actifs qui répondent à la définition d'actifs incorporels ou de collections énoncée dans les normes révisées, il n'y a aucune incidence sur les états financiers de la période précédente et de la période considérée.

L'adoption de ces normes n'a nécessité aucune modification des états financiers au 1er janvier 2019.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

3. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui sont énoncées dans la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Les conventions comptables les plus importantes sont présentées ci-après :

a) Constatation des produits

Ingénieurs Canada applique la méthode du report propre aux organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

Les principales sources de revenus d'Ingénieurs Canada sont les cotisations des membres, les montants provenant des programmes d'affinité et d'assurance, et les revenus provenant des projets financés par le gouvernement.

Les revenus découlant des cotisations des ordres constituants sont constatés au moment où ces derniers sont facturés. Ces montants sont comptabilisés dans la catégorie « Finance et administration » dans l'état des résultats. Les revenus provenant des programmes d'affinité sont constatés lorsque le montant devient recouvrable en vertu de l'entente.

Les fonds versés par le gouvernement qui sont grevés d'affectations externes et affectés à des projets particuliers sont reportés et constatés en produits dans la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Le financement reçu aux fins des dépenses en immobilisations est reporté et amorti sur la même durée et selon la même méthode que les immobilisations connexes.

Les revenus d'intérêt sont reconnus selon le nombre de jours pendant lesquels le placement a été détenu durant l'année. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les gains et pertes sur la cession des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Tous les revenus de placements, y compris les gains et pertes réalisés ou non réalisés sur les placements, sont constatés dans l'état des résultats.

Les revenus des projets financés par des sources externes, qui comprennent les revenus des projets financés par le gouvernement, sont constatés selon la méthode du report au fur et à mesure que les charges admissibles connexes sont engagées, conformément aux dispositions de chaque contrat. Les sommes reçues en excédent des charges admissibles sont comptabilisées sous forme de passif.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût amorti, à moins que la direction n'ait choisi de les reporter à la juste valeur. Ingénieurs Canada a choisi de reporter ces instruments financiers à la juste valeur.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

3. Principales conventions comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction engagés pour acquérir des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation à la fin de chaque exercice. S'il existe une indication de dépréciation, Ingénieurs Canada doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant que pourrait rapporter la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'Ingénieurs Canada pourrait tirer de l'exercice de ses droits sur tout bien affecté en garantie. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, Ingénieurs Canada comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

c) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et actifs incorporels sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel cesse de contribuer à la capacité d'Ingénieurs Canada de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles et actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Actif	Durée
Immobilisations corporelles	
Ameublement, accessoires et équipement	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail
Actifs incorporels	
Logiciels	4 ans
Projet <i>Engineering Talent</i>	4 ans

d) Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

Les avantages incitatifs relatifs à un bail sont reportés et amortis sur la durée du bail. L'amortissement annuel est comptabilisé à titre de crédit dans les charges locatives.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

3. Principales conventions comptables (suite)

e) Charges imputées

Dans l'état des résultats, Ingénieurs Canada présente ses charges par fonction.

Ingénieurs Canada ne ventile pas les charges entre les fonctions après la comptabilisation initiale.

f) Conversion des devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont initialement inscrites au taux de change en vigueur à la date de conversion. Les actifs et passifs monétaires sont ensuite convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les charges en devises étrangères sont convertis au taux mensuel moyen en vigueur pendant l'année. Les gains et pertes découlant de la conversion sont inclus dans les produits financiers dans l'état des résultats.

g) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des redressements doivent être apportés, ils sont constatés dans les états financiers au cours de la période où ils deviennent connus.

4. Encaisse

L'encaisse d'Ingénieurs Canada est détenue dans des banques à charte canadiennes. Presque tous les comptes sont en dollars canadiens et portent intérêt à des taux variables établis périodiquement par la banque en fonction de son taux préférentiel moins 2,75 % (taux préférentiel moins 2,75 % en 2018).

Marge de crédit

Ingénieurs Canada possède une marge de crédit lui permettant d'emprunter 500 000 \$ (500 000 \$ en 2018) au taux préférentiel majoré de 1 %. Cette marge de crédit doit être renouvelée annuellement. En date du 31 décembre 2019, il n'y avait aucun solde impayé (néant \$ en 2018) au titre de cette marge de crédit.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

5. Montants à recevoir

	2019	2018
Programmes d'affinité et d'assurances	1 066 930 \$	1 058 956 \$
Cotisations à recevoir des membres	40 402	17 022
Sommes à recevoir de l'État	43 542	56 966
	1 150 874 \$	1 132 944 \$

6. Placements

	2019		2018	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Obligations	2 808 348 \$	2 782 805 \$	2 668 838 \$	2 681 008 \$
Fonds d'actions canadiennes	1 227 674	867 151	1 184 624	911 080
Fonds d'actions américaines	1 666 037	1 078 764	1 203 586	855 917
Fonds d'actions internationales	889 546	664 741	702 073	566 710
	6 591 605 \$	5 393 461 \$	5 759 121 \$	5 014 715 \$

Les placements détenus par Ingénieurs Canada l'aident à financer ses actifs nets qui sont grevés d'une affectation interne à des fins particulières (note 10a)).

7. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	2019	2018
			Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Ameublement, accessoires et équipement	203 098 \$	193 627 \$	9 471 \$	42 449 \$
Matériel informatique	516 471	477 584	38 887	49 970
Améliorations locatives	1 045 996	406 612	639 384	737 401
Actifs incorporels				
Logiciels	–	–	–	23 085
Projet <i>Engineering Talent</i>	–	–	–	34 315
	1 765 565 \$	1 077 823 \$	687 742 \$	887 220 \$

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

7. Immobilisations corporelles et actifs incorporels (suite)

Au 31 décembre 2018, le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles et des actifs incorporels s'élevaient respectivement à 2 436 092 \$ et 1 548 872 \$. Au cours de l'exercice, Ingénieurs Canada s'est départi d'actifs incorporels logiciels dont le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient à 692 222 \$.

8. Comptes fournisseurs et charges à payer

	2019	2018
Charges d'exploitation	235 880 \$	289 964 \$
Régularisations de rémunération	126 889	264 025
Charges à payer	5 595	2 264 966
Assurance responsabilité professionnelle secondaire payable aux membres	40 886	40 077
	409 250 \$	2 859 032 \$

Les charges d'exploitation et les charges à payer ne comprennent pas de remises gouvernementales telles que des taxes de vente ou des cotisations sociales.

9. Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

En 2015, Ingénieurs Canada a conclu un bail pour la location de locaux pour les dix prochaines années. Dans le cadre de cette entente, Ingénieurs Canada a touché une allocation au locataire visant à couvrir les coûts d'aménagement jusqu'à concurrence de 30 \$ par pied carré d'espace loué, en plus de profiter d'une période sans loyer de neuf mois.

	Avantages incitatifs relatifs au bail - période sans loyer	Allocation au locataire - coûts d'aménagement	Total
Solde au début de l'exercice	335 764 \$	322 530 \$	658 294 \$
Moins l'amortissement	(44 769)	(42 684)	(87 453)
Solde à la fin de l'exercice	290 995 \$	279 846 \$	570 841 \$

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

10. Actifs nets

L'objectif général d'Ingénieurs Canada en ce qui concerne ses actifs nets consiste à financer les projets à venir, les opérations courantes, les immobilisations corporelles et les actifs incorporels. Ingénieurs Canada gère ses actifs nets en établissant des fonds affectés et en réservant des montants dans les actifs nets affectés en vue de projets prévus, d'éventualités et d'autres besoins en capital. Ces affectations sont présentées dans l'état de l'évolution des actifs nets et détaillées à la note 10a).

L'objectif d'Ingénieurs Canada à l'égard de ses actifs nets non affectés consiste à maintenir un solde suffisant pour répondre aux besoins liés à la tenue de ses activités courantes et à financer d'éventuelles pertes latentes sur ses placements. Les actifs nets investis en immobilisations et les actifs incorporels d'Ingénieurs Canada sont équivalents à leur valeur comptable nette, moins les avantages incitatifs à la location correspondants.

Ingénieurs Canada n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, et sa stratégie générale touchant ses actifs nets demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 décembre 2018.

a) Actifs nets grevés d'une affectation interne

Les actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne sont des fonds engagés à des fins particulières en application de la politique du conseil d'administration d'Ingénieurs Canada, comme suit :

Le fonds quadriennal pour opérations vise à fournir à Ingénieurs Canada des ressources suffisantes pour identifier d'autres sources de revenus, au cas où des sources de revenus importantes ne soient plus accessibles ou pour restreindre ses activités de façon rationnelle advenant une perturbation importante des activités. Ce fonds est maintenu au niveau cible de 4 000 000 \$.

Le fonds général pour imprévus garantit que des sommes seront accessibles en cas de contestation judiciaire, afin de régler les franchises d'assurance et d'aider les ordres constituants lorsqu'il est évident qu'ils n'ont pas les ressources financières voulues pour mettre en œuvre une mesure d'exécution et/ou une obligation statutaire qui aurait des répercussions évidentes et importantes sur les autres ordres. Ce fonds a un niveau cible de 1 325 000 \$.

Le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada créera aussi de nouveaux fonds de réserve ou supprimera les fonds existants, selon les besoins.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

11. Engagements

Ingénieurs Canada loue des locaux pour bureaux en vertu d'un bail qui se terminera le 30 juin 2026. Les loyaux minimaux que l'organisme s'est engagé à payer pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2020	376 618 \$
2021	341 003
2022	360 161
2023	360 161
2024	300 134
Années suivantes	600 267
	2 338 344 \$

12. Programmes d'affinité et d'assurances

Ingénieurs Canada est partie à un certain nombre d'accords avec des sociétés de services financiers. En vertu de ces accords, Ingénieurs Canada tire des revenus, appelés produits de programmes d'affinité dans les présents états financiers, de l'achat de biens et de services par les membres des ordres provinciaux et territoriaux membres d'Ingénieurs Canada.

Ces accords ont différentes modalités ainsi que différentes dates d'expiration et méthodes. Certains ont des dates d'expiration fixes avec options de renouvellement, tandis que d'autres restent en vigueur jusqu'à résiliation sur préavis d'une des parties.

Les deux accords les plus importants représentaient 99 % des produits des programmes d'affinité en 2019 (89 % en 2018) et couvrent les périodes suivantes :

- un accord d'une durée de douze ans qui prendra fin en décembre 2029 avec renouvellements automatiques de cinq ans jusqu'à résiliation par une des parties sur préavis de 180 jours avant l'expiration de ce délai, qui représentait 85 % des produits des programmes d'affinité en 2019 (64 % en 2018); et
- un accord sans date d'expiration fixe, qui représentait 14 % des produits du programme d'assurance (25 % en 2018).

13. Services généraux

Ces revenus comprennent la cotisation annuelle par personne.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

14. Cotisations au régime de retraite

Ingénieurs Canada administre le régime de retraite à cotisations déterminées de ses employés, lequel est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario. En 2019, les cotisations au régime s'élevaient à 194 370 \$ (193 938 \$ en 2018) et sont incluses dans les salaires et charges sociales.

15. Gestion des risques financiers

Ingénieurs Canada s'expose à divers risques financiers dans l'exercice de ses activités d'exploitation et d'investissement. La direction d'Ingénieurs Canada a adopté différentes politiques afin de réduire ces risques, dont la Politique en matière de fonds assujettis à des restrictions internes et la Politique sur les engagements financiers et les paiements. Ingénieurs Canada confie également la gestion de son portefeuille de placements à une société de l'extérieur.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché. Ingénieurs Canada est exposé au risque de marché associé à ses placements, comme l'explique la note 6.

b) Risque de change

Ingénieurs Canada n'est pas exposé à un risque de change important, car il ne détient pas d'espèces ou de placements importants libellés en devises.

c) Risque de crédit et de taux d'intérêt

Ingénieurs Canada est exposé au risque de crédit et de taux d'intérêt associé à ses placements portant intérêt. Les fonds communs de placement en obligations détenus par Ingénieurs Canada sont indiqués à la note 6 et portent intérêt à taux fixes, et Ingénieurs Canada est donc exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers d'Ingénieurs Canada portant intérêt à taux fixes ne représentent pas de sommes importantes et n'entraînent donc pas de risque important de taux d'intérêt. Ingénieurs Canada n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'Ingénieurs Canada ne puisse pas s'acquitter de ses obligations en temps opportun et de façon rentable. Ingénieurs Canada réduit son exposition au risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare ses prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

Les expositions au risque n'ont pas changé depuis 2018.

INGÉNIEURS CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

16. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2018 ont été reclassées de façon à ce que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de 2019.

ÉBAUCHE

Engineers Canada

Audit Findings Report
for the year ended
December 31, 2019

KPMG LLP

Prepared on March 10, 2020 for the Finance, Audit
and Risk Committee meeting on March 18, 2020

kpmg.ca/audit

KPMG



Table of contents

EXECUTIVE SUMMARY	4
AUDIT RISKS AND RESULTS	7
TECHNOLOGY IN THE AUDIT	8
FINANCIAL STATEMENT PRESENTATION AND DISCLOSURE	9
ADJUSTMENTS AND DIFFERENCES	10
CONTROL OBSERVATIONS	11
KEY DELIVERABLES AND MILESTONES	12
OTHER MATTERS	13
APPENDICES	14



The contacts at KPMG in connection with this report are:

ANDREW NEWMAN, FCPA, FCA
Lead Audit Engagement Partner
Tel: 613-212-2877
Mobile: 613-291-1492
andrewnewman@kpmg.ca

KIRSTEN GILES
Audit Senior Manager
Tel: 613-212-3658
Mobile: 613-897-0030
kgiles@kpmg.ca



Executive summary



Purpose of this report*

The purpose of this Audit Findings Report is to assist you, as a member of the Finance, Audit and Risk (FAR) Committee, in your review of the results of our audit of the financial statements as at and for the year ended December 31, 2019.

This Audit Findings Report builds on the Audit Plan we presented to the FAR Committee.



Changes from the Audit Plan

Materiality was communicated to be \$330,000 in the audit plan but was revised to \$300,000 based on a lower actual current year expense benchmark of \$10,068,954. This also resulted in a lower audit misstatement posting threshold of \$15,000.



Finalizing the audit

As of the date of this report, we have completed the audit of the financial statements, with the exception of certain remaining procedures, which include amongst others:

- completion of certain file review procedures and file documentation;
- completing our discussions with the FAR committee;
- obtaining evidence of the Board's approval of the financial statements.

We will update the FAR committee, and not solely the Chair (as required by professional standards), on significant matters, if any, arising from the completion of the audit, including the completion of the above procedures. Our auditors' report will be dated upon the completion of any remaining procedures.

*This Audit Findings Report should not be used for any other purpose or by anyone other than the FAR Committee. KPMG shall have no responsibility or liability for loss or damages or claims, if any, to or by any third party as this Audit Findings Report has not been prepared for, and is not intended for, and should not be used by, any third party or for any other purpose.



Executive summary



Audit risks and results

We discussed with you at the start of the audit the different areas of audit focus pertaining to the significant accounts as well as the related to the presumed risk of management override of controls.

These risks have been addressed in our audit.



Significant accounting policies and practices

There have been no initial selections of, or changes to, significant accounting policies and practices to bring to your attention.

The Accounting Standards Board (AcSB) issued three new, revised accounting standards with an effective date of fiscal years beginning on or after January 1, 2019, with early adoption permitted, regarding tangible capital assets, intangible capital assets, and collections.

These standards were adopted by Engineers Canada but did not have any impact on the current or prior year financial statements.



Executive summary



Adjustments and differences

We did not identify differences that remain uncorrected. See summary of corrected misstatements in the Management Representation Letter.



Control and other observations

We did not identify any control deficiencies that we determined to be significant deficiencies in internal control over financial reporting (ICFR).

Further, we did not identify any control deficiencies that we consider to be other internal control deficiencies.



Independence

We confirm to you that we are independent with respect to Engineers Canada, within the meaning of the relevant rules and related interpretations prescribed by the relevant professional bodies in Canada and any other standards or applicable legislation or regulation.





Audit risks and results

We highlight our significant findings in respect of significant financial reporting risks as identified in our discussion with you in the Audit Plan, as well as any additional significant risks identified.

Significant financial reporting risks

Why is it significant?

Fraud risk from management override of controls

This is a presumed fraud risk.

We have not identified any specific additional risks of management override relating to this audit.

Our response and significant findings

- As the risk is not rebuttable, our audit methodology incorporates the required procedures in professional standards to address this risk. These procedures include testing of journal entries and other adjustments, performing a retrospective review of estimates and evaluating the business rationale of significant unusual transactions.



Technology in the audit

As previously communicated in our Audit Planning Report, we have utilized technology to enhance the quality and effectiveness of the audit.

Areas of the audit where Technology and D&A routines were used	
Tool	Our results and insights
Sharefile Client Collaboration	– KPMG created an online client collaboration portal to share and store audit working papers.
KPMG DataShare	– KPMG sent an invitation to use our DataShare service to extract financial data from Engineers Canada’s accounting system. Due to difficulties connecting with the service provider to obtain access to the information, we were unable to achieve any efficiencies from the use of this service.



Financial statement presentation and disclosure

The presentation and disclosure of the financial statements are, in all material respects, in accordance with the Company's relevant financial reporting framework. Misstatements, including omissions, if any, related to disclosure or presentation items are in the management representation letter.

We also highlight the following:

Form, arrangement, and content of the financial statements

The presentation and disclosure included in the financial statements of Engineers Canada are in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

We believe the financial statement presentation and disclosure is adequate including the application of new Canadian accounting standards for not-for-profit organizations:

- Section 4433 Tangible capital assets held by not-for-profit organizations;
- Section 4434 Intangible assets held by not-for-profit organizations; and
- Section 4441 Collections held by not-for-profit organizations.

See Note 2 in the financial statements.

Adjustments and differences



Adjustments and differences identified during the audit have been categorized as “Corrected adjustments” or “Uncorrected differences”. These include disclosure adjustments and differences.

Professional standards require that we request of management and the audit committee that all identified adjustments or differences be corrected. We have already made this request of management.

Corrected adjustments

The management representation letter includes all adjustments identified as a result of the audit, communicated to management and subsequently corrected in the financial statements.

Uncorrected differences

We did not identify differences that remain uncorrected.

Control observations



In accordance with professional standards, we are required to communicate to the FAR Committee any control deficiencies that we identified during the audit and have determined to be material weaknesses or significant deficiencies in ICFR.

Significant deficiencies

Description	Potential effect
We did not identify any control deficiencies that we determined to be significant deficiencies in internal controls over financial reporting (ICFR).	

Key deliverables and milestones

Audit work and deliverable description	Planned Milestone Date for FY2019 Audit	Actual Date for FY2019 Audit
Draft audit plan and send to management for review and approval	November 2019	November 5, 2019
KPMG provides audit work paper requirements listing to EC management	January 2020	January 8, 2020
Presentation of audit planning report to the Finance, Audit and Risk Committee	November 5, 2019	November 5, 2019
Receipt of the confirmation letters from management	January 2020	January 9, 2020
Audit interim fieldwork to be performed by KPMG	January 13-17, 2020	January 13-17, 2020
Management to complete the close of the year-end books and records	January 31, 2020	January 31, 2020
Management to provide required working papers based on year-end audit work paper requirements listing	February 10-14, 2020	February 7 - March 9, 2020
Audit fieldwork to be performed by KPMG	February 10-14, 2020	February 10-14, 2020
Draft financial reporting deliverables prepared by KPMG and provided to management	March 2020	March 11, 2020
Presentation of audit findings to the Finance, Audit and Risk Committee	March 2020	March 18, 2020

Other matters

Professional standards require us to communicate to the Audit Committee other matters, such as material inconsistencies or material misstatements between MD&A and the audited financial statements, identified fraud or non-compliance with laws and regulations, consultations with other accountants, significant matters relating to Engineers Canada's related parties, significant difficulties encountered during the audit, and disagreements with management. Over the course of our audit, we have not identified any significant matters we are professionally required to communicate.

We have highlighted below other significant matters that we would like to bring to your attention:

Matter	KPMG Comment
Adoption of changes to accounting standards for not-for-profits	<ul style="list-style-type: none"> • New, revised accounting standards relating to Section 4433, to replace Section 4431, Tangible Capital Assets Held by Not-for-Profit Organizations, Section 4434, to replace Section 4432, Intangible Assets Held by Not-for-Profit Organizations and Section 4441, to replace Section 4440, Collections Held by Not-for-Profit Organizations were considered as at January 1, 2019. • Engineers Canada does not have assets that meet the definitions and as such there is no impact to the prior period or current period financial statements. • Engineers Canada will apply componentization of significant tangible capital assets and amortization prospectively. • KPMG reviewed and discussed the implication of the accounting standard change with management. • The adoption of these standards did not result in any adjustments to the financial statements as at December 31, 2018. • The impact of the adoption of these new accounting policies has been appropriately disclosed in the notes to the financial statements.

Appendices



Appendix 1: Required communications



Appendix 2: Audit Quality and Risk Management



Appendix 3: Management representation letter



Appendix 4: Current developments

Appendix 1: Required communications



In accordance with professional standards, there are a number of communications that are required during the course of and upon completion of our audit.

These include:



Auditors' Report

The conclusion of our audit is set out in our draft auditors' report attached to the draft financial statements.



Management representation letter

In accordance with professional standards, copies of the management representation letter are provided to the FAR Committee. The management representation letter is attached.

Appendix 2: Audit Quality and Risk Management



KPMG maintains a system of quality control designed to reflect our drive and determination to deliver independent, unbiased advice and opinions, and also meet the requirements of Canadian professional standards.

Quality control is fundamental to our business and is the responsibility of every partner and employee. The following diagram summarizes the six key elements of our quality control system.

Visit our [Audit Quality Resources page](#) for more information including access to our audit quality report, [Audit quality: Our hands-on process](#).

Other controls include:

- Before the firm issues its audit report, the Engagement Quality Control Reviewer reviews the appropriateness of key elements of publicly listed client audits
- Technical department and specialist resources provide real-time support to audit teams in the field

We conduct regular reviews of engagements and partners. Review teams are independent and the work of every audit partner is reviewed at least once every three years.

We have policies and guidance to ensure that work performed by engagement personnel meets applicable professional standards, regulatory requirements and the firm's standards of quality.

All KPMG partners and staff are required to act with integrity and objectivity and comply with applicable laws, regulations and professional standards at all times.



We do not offer services that would impair our independence.

The processes we employ to help retain and develop people include:

- Assignment based on skills and experience
- Rotation of partners
- Performance evaluation
- Development and training
- Appropriate supervision and coaching

We have policies and procedures for deciding whether to accept or continue a client relationship or to perform a specific engagement for that client.

Existing audit relationships are reviewed annually and evaluated to identify instances where we should discontinue our professional association with the client.

Appendix 3: Management representation letter



Appendix 4: Current developments

Current Developments, created by the KPMG Public Sector and Not-for-Profit Practice, summarizes some of the regulatory, operational and governance developments impacting public sector, charitable and not-for-profit organizations. We provide this summary to inform our clients of changes that they may impact their organization, and the trends we see in the industry based on our discussions with the management and Board members of our clients.

We attach this summary to our audit plans and audit findings reports that we provide to the Audit Committees of our public sector, not-for-profit and charity clients. Some of these developments may not impact your organization directly but we believe it is important for management and Committee members of charities and not-for-profit organizations to understand what is happening in the broader public, not-for-profit and charity sector.

Please refer to our Accelerate report attached.



kpmg.ca/audit



KPMG LLP, an Audit, Tax and Advisory firm (kpmg.ca) and a Canadian limited liability partnership established under the laws of Ontario, is the Canadian member firm of KPMG International Cooperative ("KPMG International").

KPMG member firms around the world have 174,000 professionals, in 155 countries.

The independent member firms of the KPMG network are affiliated with KPMG International, a Swiss entity. Each KPMG firm is a legally distinct and separate entity, and describes itself as such.

© 2020 KPMG LLP, a Canadian limited liability partnership and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with

KPMG International Cooperative ("KPMG International"), a Swiss entity. All rights reserved.



NOTE DE BREFFAGE : Pour décision par le conseil

Point de décision en lien avec la COVID-19 – Tenue de la réunion du conseil et de l’assemblée annuelle des membres de mai 2020 en tant que réunions virtuelles		3.1
Objet :	Obtenir la décision de tenir la réunion du conseil et l’assemblée annuelle des membres de mai (collectivement, les « réunions de mai ») sous forme de réunions virtuelles.	
Lien avec le Plan stratégique :	Ressources internes : Services de secrétariat	
Motion(s) à examiner :	<i>QUE la réunion du conseil d’Ingénieurs Canada et l’assemblée annuelle des membres 2020 devant avoir lieu à Winnipeg se tiennent sous forme de réunions virtuelles aux dates prévues, soit les 22 et 23 mai 2020 respectivement.</i>	
Votes requis pour adopter la motion :	Majorité simple	
Transparence :	Séance ouverte	
Préparé par :	Evelyn Spence, secrétaire générale	
Présenté par :	David Lynch, président	

Définition du problème/de l’enjeu

- La pandémie de COVID-19 a entraîné de nombreux changements dans nos façons de vivre et de travailler. Des restrictions de déplacements sont en vigueur, et les grands rassemblements sont interdits dans la plupart, sinon la totalité, des provinces canadiennes. Les autorités ont indiqué que ces restrictions seront en vigueur pendant une période indéterminée, et nous nous attendons à ce qu’elles le soient toujours au moment où le conseil et les membres doivent se réunir, en mai prochain.
- Par conséquent, pour faire « notre part » et nous assurer de respecter les consignes des autorités sanitaires et gouvernementales, nous devons planifier en conséquence et nous préparer à transformer les réunions en personne en réunions virtuelles.
- En outre, étant donné que les dates des réunions sont programmées depuis longtemps et que de nombreux participants ont déjà réservé ces dates, il est proposé que les réunions de mai se tiennent aux dates déjà prévues, soit les 22 et 23 mai 2020 respectivement, avec des ajustements mineurs à l’horaire des réunions (voir ci-joint la grille des réunions révisée).
- Ingénieurs Canada a tenu des réunions virtuelles dans le passé et est bien équipé pour employer la technologie déjà en place. L’expérience des participants sera évidemment très différente, et il y aura certaines limitations, notamment :
 - Les services de traduction simultanée pour les réunions de mai s’avèrent très difficiles à organiser. Nous avons abordé brièvement la question avec nos collègues de l’OIQ, et nous leur sommes très reconnaissants de s’être montrés aussi compréhensifs. Nous proposons donc de présenter toute la documentation et les jeux de diapos dans les deux langues, comme pour toutes les réunions régulières d’Ingénieurs Canada, mais de tenir les discussions en anglais.
 - Les séances à huis clos seront programmées comme d’habitude à la fin de l’ordre du jour. Pour que des processus appropriés puissent être mis en place pour assurer la déconnexion et la reconnexion rapides des participants, les membres du conseil sont priés de signaler toute question pouvant

nécessiter des discussions à huis clos supplémentaires, et ce, bien avant la date de la réunion, en envoyant un avis par courriel au président et à la secrétaire générale.

Action/recommandation proposée

- Il est recommandé que le conseil approuve la motion en vue de tenir les réunions de mai virtuellement, aux dates initialement prévues. Cela permettra au conseil d’aller de l’avant et de prendre des décisions cruciales concernant sa propre gouvernance, et fera en sorte que l’organisme atteigne ses objectifs opérationnels et stratégiques. Tenir l’assemblée annuelle des membres à la date initialement prévue assurera également la conformité aux exigences de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, qui prévoient que l’assemblée annuelle des membres doit se tenir dans un délai de six (6) mois après la fin de l’exercice de l’organisation (soit le 31 décembre). Aucune exemption à cette disposition n’a été annoncée jusqu’à présent.
- Il est impossible de tenir des réunions en personne dans la situation actuelle et il serait difficile d’arrêter des dates de rechange qui conviendraient à tous les participants.

Répercussions financières

- Dépendent des négociations avec les fournisseurs.

Prochaines étapes (si la motion est adoptée)

- La réunion du conseil et l’assemblée annuelle des membres se tiendront comme prévu les 22 et 23 mai 2020 respectivement, mais les membres y participeront électroniquement à l’aide de la plateforme GoToWebinar.

Annexes

- Horaire révisé : Grille horaire des réunions virtuelles du printemps 2020 d’Ingénieurs Canada

Réunions du printemps et AAM virtuelles 2020 d'Ingénieurs Canada – du 20 au 23 mai 2020 (heure du Centre)



Mercredi 20 mai	Jeudi 21 mai	Vendredi 22 mai	Samedi 23 mai
	8 h – 9 h Petit-déjeuner – réseautage et connexion graduelle	8 h – 9 h Petit-déjeuner – réseautage et connexion graduelle	
	9 h – 12 h 30 Réunion du Groupe des présidents	9 h – 12 h 30 Réunion du conseil	8 h 30 – 9 h 30 Petit-déjeuner – réseautage et connexion graduelle
10 h 30 – 14 h 30 Réunion du Groupe des chefs de direction	9 h – 10 h 30 Présentations des organismes de réglementation (option 1 : programmer ce point au début de la réunion, en invitant les chefs de direction à s'y joindre)		9 h 30 – 11 h Assemblée annuelle des membres
			11 h – 11 h 30 Cérémonie d'intronisation
	12 h 30 – 13 h Déjeuner	12 h 30 – 13 h Déjeuner	12 h 30 – 14 h 30 Réunion du Comité des ressources humaines
	13 h – 15 h Réunion du Groupe des présidents	13 h – 16 h Réunion du conseil et élections	
	13 h 30 – 15 h Présentations des organismes de réglementation (option 2 : programmer ce point à la fin de la réunion, en invitant les chefs de direction et le conseil à s'y joindre)		
Activités virtuelles pour les familles durant les réunions :			
L'exposition « Voyage à Churchill » - Pour tout savoir sur les ours polaires! Rencontrez les ours polaires du zoo de Winnipeg et activez les liens pour en apprendre davantage.	Musée canadien pour les droits de la personne Explorez la compilation d'histoires liées aux droits de la personne du Musée et découvrez les expériences humaines qui y sont liées.	Visite virtuelle de l'Aquarium Hâte de voir l'été arriver? Explorez les flux vidéo en direct offerts par l'Aquarium de Monterey Bay (Californie).	
Salle de travail d'Ingénieurs Canada : Par courriel!			